

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS

DE LA DRÔME

Notre Dame des Oullières

Les Hautes Sétérées

BP 437

26402 CREST CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

SOMMAIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EUREX CRMD

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre
Région Auvergne Rhône-Alpes

Société de Commissaires aux
Comptes inscrite sur la liste
nationale des commissaires
aux comptes, rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS

DE LA DRÔME

Notre Dame des Oullières

Les Hautes Sétérées

BP 437

26402 CREST CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

EUREX CRMD

Société par actions simplifiée au capital de 500.000,00 Euros – Siret n° 317000073 00039 RCS Romans – Code Naf 6920 Z
TVA FR09317000073 – IBAN : FR76 1390 6001 1983 4579 6800 043 – BIC : AGRIFRPP839
Siège Social : 105 Rue des Mourettes - 26000 Valence – Tél : 04 75 41 82 00 – E-mail : valence@eurex.fr – www.eurex.fr

Bureau secondaire :
4 Rue Louis Le Cardonnel - 26100 Romans sur Isère – Tél : 04 75 71 02 40 – E-mail : romans@eurex.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'assemblée générale de l'association "FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA DRÔME",

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA DRÔME » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe de l'annexe « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant la provision pour dégâts.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos diligences ont porté notamment sur :

- Votre fédération a constitué des provisions pour risques et pour charges, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces provisions et de retranscriptions comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

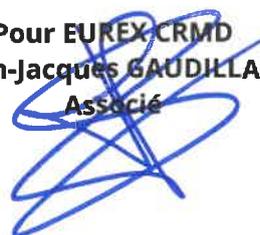
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valence, le 30 mars 2023

Pour EUREX CRMD
Jean-Jacques GAUDILLAT
Associé



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	73 319	70 247	3 072	5 908	2 836	48.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	550 133	313 952	236 181	266 067	29 887	11.23
	Constructions	3 154 526	1 607 375	1 547 152	1 681 667	134 515	8.00
	Installations techniques Matériel et outillage	529 891	378 405	151 485	138 338	13 147	9.50
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	3 434		3 434	3 420	14	0.40	
Total I	4 311 303	2 369 979	1 941 324	2 095 400	154 077	7.35	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	26 086		26 086		26 086	
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	421 660		421 660	521 992	100 332	19.22
	Valeurs mobilières de placement	625 339		625 339	621 226	4 114	0.66
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 509 763		1 509 763	1 441 528	68 235	4.73
Charges constatées d'avance (2)	80 065		80 065	100 598	20 534	20.41	
Total II	2 662 913		2 662 913	2 685 344	22 431	0.84	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 974 215	2 369 979	4 604 236	4 780 744	176 508	3.69	



(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres	1 998 506	1 918 422	80 084	4.17	
Report à nouveau	755 338	755 338			
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	41 430	80 084	121 514	151.73	
Situation nette (sous total)	2 712 415	2 753 844	41 430	1.50	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	125 799	163 504	37 705	23.06	
Provisions réglementées					
Total I	2 838 214	2 917 349	79 135	2.71	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	41 957	96 756	54 798	56.64
Total II	41 957	96 756	54 798	56.64	
PROVISIONS	Provisions pour risques	255 448	266 413	10 964	4.12
	Provisions pour charges	203 888	240 888	37 000	15.36
	Total III	459 336	507 301	47 964	9.45
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	641 667	773 621	131 954	17.06
	Emprunts et dettes financières diverses	11 195	5 253	5 942	113.13
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	151 475	126 402	25 073	19.84
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	182 512	187 277	4 764	2.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	104 614	104 614		
	Autres dettes		8 628	8 628	100.00
	Instrument de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	173 266	53 545	119 722	223.59
Total IV	1 264 729	1 259 339	5 390	0.43	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 604 236	4 780 744	176 508	3.69	



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 205 794

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	34 736		36 137		1 400	3.88
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	264 396		221 805		42 591	19.20
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 686 087		1 669 042		17 045	1.02
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	212 019		280 646		68 627	24.45
Utilisations des fonds dédiés	112 454		55 917		56 537	101.11
Autres produits	57 431		57 554		122	0.21
Total I	2 367 124		2 321 101		46 023	1.98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	38 570		32 580		5 990	18.39
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	925 349		761 773		163 577	21.47
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	63 235		55 998		7 237	12.92
Salaires et traitements	647 448		570 022		77 426	13.58
Charges sociales	243 210		268 840		25 630	9.53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	226 865		246 327		19 461	7.90
Dotations aux provisions	144 654		156 821		12 167	7.76
Reports en fonds dédiés	57 656		82 366		24 710	30.00
Autres charges	154 611		139 272		15 340	11.01
Total II	2 501 599		2 313 999		187 600	8.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	134 475		7 102		141 578	NS



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 369		10 389		21	0.20
Autres intérêts et produits assimilés	3 141		3 142		1	0.02
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 002		1 072		929	86.65
Total III	15 512		14 603		908	6.22
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	12 675		15 738		3 063	19.46
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	12 675		15 738		3 063	19.46
2. Résultat financier (III-IV)	2 837		1 134		3 971	350.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	131 639		5 968		137 607	NS
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	50 934		49 505		1 429	2.89
Sur opérations en capital	58 874		45 872		13 002	28.34
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	109 808		95 377		14 431	15.13
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 423		220		2 203	NS
Sur opérations en capital	17 176		21 041		3 865	18.37
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	19 599		21 261		1 662	7.82
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	90 209		74 116		16 093	21.71
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	2 492 443		2 431 082		61 362	2.52
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 533 873		2 350 997		182 876	7.78
5. EXCEDENT OU DEFICIT	41 430		80 084		121 514	151.73



F D C 26

Les Hautes Sétérées
BP 437 - ND des Oullières
26400 CREST

ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022



SARL CABINET FALAVEL EXP. CPTBLE

215 ALLEE DU VIVARAIS

ZI SUD

26300 BOURG DE PEAGE

04 75 72 47 17

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

La FDC participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, à la protection et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats.

Elle mène des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de gestion de la biodiversité, de connaissance et de préservation de la faune.

La FDC de la Drôme dont l'objectif essentiel consiste à mettre en place des actions destinées à crédibiliser l'action des chasseurs et contribuer ainsi à pérenniser la chasse.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 604 236.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 367 123.69Euros et dégageant un déficit de 41 429.57- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

au regard de l'augmentation du prix des céréales sur cet exercice, la provision pour dégâts avait fortement augmenté mais par le biais du plan de résilience qui prend en charge cette augmentation

le CA en date du 25/11/2022 a décidé de minorer le montant des provisions de 25000€ et a permis de réduire le déficit à 41429€ au lieu de 66429€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 265		1 800
Terrains	549 619		951
Constructions sur sol propre	3 159 440		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	193 040		76 869
Matériel de transport	108 719		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	174 976		9 551
Emballages récupérables et divers	17 130		780
TOTAL	4 202 925		88 151
Prêts, autres immobilisations financières	3 420		14
TOTAL	3 420		14
TOTAL GENERAL	4 286 610		89 964



	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		8 747	73 319	73 319
Terrains		438	550 133	550 133
Constructions sur sol propre		4 914	3 154 526	3 154 526
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		32 822	237 087	237 087
Matériel de transport			108 719	108 719
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 353	166 174	166 174
Emballages récupérables et divers			17 910	17 910
TOTAL		56 525	4 234 550	4 234 550
Prêts, autres immobilisations financières			3 434	3 434
TOTAL			3 434	3 434
TOTAL GENERAL		65 272	4 311 303	4 311 303

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	74 357	4 636	8 747	70 247
Terrains	283 552	30 838	438	313 952
Constructions sur sol propre	1 477 774	130 977	1 376	1 607 375
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	107 281	41 640	19 462	129 459
Matériel de transport	94 117	4 607		98 724
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 998	14 106	18 074	133 030
Emballages récupérables et divers	17 130	61		17 191
TOTAL	2 116 852	222 229	39 349	2 299 732
TOTAL GENERAL	2 191 210	226 865	48 096	2 369 979

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 636				
Terrains	30 838				
Constructions sur sol propre	130 977				
Instal.techniques matériel outillage indus.	41 640				
Matériel de transport	4 607				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 106				
Emballages récupérables et divers	61				
TOTAL	222 229				
TOTAL GENERAL	226 865				



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5



VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	1 918 422	80 084		0-	1 998 506
Report à nouveau	755 338				755 338
Excédent ou déficit de l'exercice	80 084		41 430-	80 084	41 430-
Situation nette	2 753 844			41 430	2 712 415
Subventions d'investissement	163 504			37 705	125 799
TOTAL I	2 917 349	80 084	41 430-	117 789	2 838 214

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	96 755	57 656	112 455			41 957	41 957
ACTION ECO 213	14 389		7 554			6 836	6 836
ACTION ECO 535	40 684		40 684				
ACTION ECO 536	16 056		15 778				
ACTION ECO 537	25 626		19 091			278	278
ACTION ECO 563		7 484				6 535	6 535
ACTION ECO 688		3 335	1 401			7 484	7 484
ACTION ECO 717		39 924	27 947			1 934	1 934
ACTION ECO 766		6 913				11 977	11 977
TOTAL	96 755	57 656	112 455			41 957	41 957



* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	240 888		37 000		203 888
Autres provisions pour risques et charges	266 413	144 654	155 618		255 448
TOTAL	507 301	144 654	192 618		459 336
TOTAL GENERAL	507 301	144 654	192 618		459 336
Dont dotations et reprises d'exploitation		144 654	192 618		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 434	3 434	
Autres créances clients	26 086	26 086	
Personnel et comptes rattachés	91	91	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 527	3 527	
Groupe et associés	11 850	11 850	
Débiteurs divers	366 577	366 577	
Charges constatées d'avance	80 065	80 065	
TOTAL	491 628	491 628	



Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	641 666	99 138	402 179	140 349
Emprunts et dettes financières divers	499	499		
Fournisseurs et comptes rattachés	151 475	151 475		
Personnel et comptes rattachés	85 272	85 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 472	87 472		
Autres impôts taxes et assimilés	9 769	9 769		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	104 614	104 614		
Groupe et associés	8 897	8 897		
Autres dettes	1 799	1 799		
Produits constatés d'avance	173 266	173 266		
TOTAL	1 264 728	722 200	402 179	140 349
Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 954			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans



Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	303 479
Valeurs mobilières de placement	13 963
Total	317 442

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 450
Dettes fiscales et sociales	84 801
Total	221 251

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		80 065
Total		80 065
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		173 266
Total		173 266

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Subventions d'équipement

Aucune subvention allouée au 30 juin 2022 pour la période du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
ETAT OFFICE DE LA BIODIVERSITE ECO CONTRIBUTION	60 408
REGION AUVERGNE RHONE ALPES	32 332
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS	210 526
COTISATIONS F D	988 140
AFFILIATIONS ACCA AVEC CMS	59 925
AFFILIATION CHASSE PRIVEES	68 825
AFFILIATIONS AICA	3 040
AFFILIATIONS ONF	10 735
PARTICIPATION TERRITOIRES DEGATS	119 867
PARTICIPATIONS DEGATS SURFACES	132 290
Total	1 686 088



Il s'agit de subventions et des concours publics

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		608 071
HYPOTEQUE TERRAINS POUR ACQUISITION	608 071	
Total (1)		608 071

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
de moind de 35 à 70 ans		203 888
Engagement total		203 888



Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 à 67 ans
- turn over faible
- taux d'inflation 1.00%
- taux d'actualisation est de 3.10%

EUREX CRMD

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre
Région Auvergne Rhône-Alpes

Société de Commissaires aux
Comptes inscrite sur la liste
nationale des commissaires
aux comptes, rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA DRÔME**

Notre Dame des Oullières

Les Hautes Sétérées

BP 437

26402 CREST CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L' EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

EUREX CRMD

Société par actions simplifiée au capital de 500.000,00 Euros – Siret n° 317000073 00039 RCS Romans – Code Naf 6920 Z
TVA FR09317000073 – IBAN : FR76 1390 6001 1983 4579 6800 043 – BIC : AGRIFRPP839
Siège Social : 105 Rue des Mourettes - 26000 Valence - Tél : 04 75 41 82 00 - E-mail : valence@eurex.fr - www.eurex.fr

Bureau secondaire :
4 Rue Louis Le Cardonnél - 26100 Romans sur Isère - Tél : 04 75 71 02 40 - E-mail : romans@eurex.fr

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

A l'assemblée générale de l'association "FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA DRÔME",

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Valence, le 30 mars 2023

**Pour EUREX CRMD
Jean-Jacques GAUDILLAT
Associé**

